

Séance du Conseil Communal

(sous le régime du Covid-Check)



En application des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal est prié de bien vouloir se réunir (soit physiquement, soit par procuration) en la salle de séance dans la Mairie à Schieren.

Mercredi, le 15 décembre 2021 à 18h00

Ordre du jour

1. Approbation de la convention "Natur genéissen" avec le Syndicat Intercommunal SICONA (2^{ème} vote conformément à l'article 19 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988)

À huis clos :

2. Nomination définitive d'un fonctionnaire dans la catégorie A, groupe de traitement A2, sous-groupe scientifique et technique (ancienne carrière de l'ingénieur technicien)

Schieren, le 6 décembre 2021

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le bourgmestre,
Eric Thill

Le secrétaire communal,
Camille Schaul

